

# Comité Régional Centre-Val de Loire de Tir à l'arc



COMITÉ RÉGIONAL  
CENTRE - VAL DE LOIRE  
DE TIR À L'ARC

Nathalie CHAMPEIL - Présidente de la Commission Formation  
[nathaliechampeil@gmail.com](mailto:nathaliechampeil@gmail.com)

Amandine BOUILLOT - Cadre Technique Régional  
[amandine-bouillot@orange.fr](mailto:amandine-bouillot@orange.fr)

Site internet de la Ligue : <https://www.tiralarc-centrevalde Loire.fr/>



## Inscription à la Formation Entraîneur 2 2017/2018

Dates : 7 et 8 octobre, 4 et 5 novembre, 2 et 3 décembre

Date limite d'inscription : **Le 20 septembre 2017**

Feuille d'inscription à retourner **obligatoirement** avec un chèque de 40€ à l'ordre de la Ligue du Centre de tir à l'arc à l'adresse suivante :

Amandine BOUILLOT  
30 rue du Cotillon Blanc  
37600 Loches

Nom :

Prénom :

N° de licence :

Club :

Adresse mail (obligatoire) :

### A remplir par le Président du club :

Je soussigné....., Président du club de.....  
soutiens cette candidature à la formation Entraîneur 2.

Signature du candidat

Signature du Président



MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DEVELOPPEMENT  
DU SPORT

# PRESENTATION DE LA FORMATION

## Les compétences à développer durant la formation :

**Entraîner** : Ce domaine se caractérise par la relation pédagogique établie entre l'Entraîneur 2 et les pratiquants ainsi que le traitement de l'activité réalisé par celui ci pour engager l'archer vers sa réussite en compétition.

**Pratiquer** : Ce domaine correspond au niveau de compréhension et de maîtrise de l'activité par l'Entraîneur2.

**Gérer** : Ce domaine correspond à la participation de l'Entraîneur 2 à la gestion et au réglage du matériel de tir des différents archers dont il a la charge.

**Surveiller** : L'Entraîneur de club veille au bon déroulement des séances au sein de son club, à préserver l'intégrité morale et physique des pratiquants et des spectateurs.

**Connaissances annexes** : Relatives à la réglementation de l'encadrement sportif et à la sécurité sur un lieu de pratique.

## Conditions d'entrée en formation :

- Etre licencié à la FFTA.
- **Posséder le diplôme fédéral Entraîneur 1.**
- Fournir la convention de stage signée par le Président de club et le candidat.
- Fournir un projet de club situant et justifiant de la formation du candidat.
- Justifier d'un vécu dans le milieu fédéral en figurant ou en ayant figuré sur le classement national tir olympique (3 compétitions) et avoir une moyenne supérieure ou égale aux minimas suivants :

		Classique	Poulies
FITA – 70m	Femme	500	600
	Homme	520	625

*Si vous avez un doute sur l'atteinte de ces minimas, ne pas hésiter à contacter Amandine BOUILLOT ([amandine-bouillot@orange.fr](mailto:amandine-bouillot@orange.fr)).*

## Conditions à respecter pour se présenter à l'examen :

- Avoir 18 ans à la date de l'examen.
- Justifier d'une participation complète à la formation.

## L'examen :

- Une épreuve pédagogique suivi d'un entretien
- Une épreuve orale avec un dossier support

# ORGANISATION DE LA FORMATION

## Dates :

La formation se déroule sur 3 week-ends :

- 7 et 8 octobre 2017
- 4 et 5 novembre 2017
- 2 et 3 décembre 2017

Lieu : A déterminer

## Coût de la formation :

- Frais pédagogiques : 40€

**ATTENTION : le nombre maximum de candidats pour cette formation est limité à 8 personnes.**

Encadrement : Equipe Technique Régionale

**Date limite d'inscription : Le 20 septembre 2017**